

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 1 (1856)
Heft: 7

Artikel: Ordre du jour
Autor: Denzler
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-328117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le personnel des instructeurs est actuellement le suivant :

Etat-major général : Professeur Lohbauer (tactique, topographie).

Génie : Major Gautier (Genève); capitaine Schumacher (Berne).

Artillerie : Lieut.-col. Borel (Genève), instructeur-chef; majors Müller (Vaud), Fornero (St-Gall); lieutenant Leemann (Zurich).

Cavalerie : Major Quinclet (Vaud).

Carabiniers : Major Wydler (Arau).

Infanterie : Lieut.-col. Bachofen (Bâle); commandant Stadler (Zurich).

Comptabilité : Major Liebi (Berne).

L'instruction et le service se font en grande partie en français. — Les règlements suivis sont encore les provisoires.

Un accident est arrivé samedi sur l'Allmend. Un artilleur de Meyringen, en descendant trop tôt de son caisson pour desservir la pièce, s'est fracturé une jambe.

Pendant l'école d'application, il sera fait entr'autres trois manœuvres de guerre avec la division dans les environs de Thoune : une dans les environs du défilé de la Kander et de Reuttigen; une aux environs d'Uettigen sur la rive gauche de l'Aar; une aux environs de Kiesen sur la rive droite de l'Aar. Chacune d'elles durera un jour. Pendant six à sept jours, les officiers de l'état-major général et ceux du génie ont été employés à reconnaître le terrain de ces manœuvres et à en faire des levés à la boussole. Un exemplaire de chacun de ces croquis sera lithographié et distribué aux officiers avec une *instruction* (également lithographiée) sur les manœuvres à faire.

Les unités tactiques qui prendront part à ces manœuvres sont :

- 1 compagnie de sapeurs du génie.
 - 2 batteries de canon de 6.
 - 2 compagnies de cavalerie.
 - 2 compagnies de carabiniers.
 - 4 bataillons d'infanterie.
-

Samedi 16 août sont entrés à l'école les deux bataillons n° 27 (Bâle-Campagne, commandant Brüderlin) et n° 72 (Soleure, commandant Kiefer) et les deux compagnies de dragons n° 6 (Fribourg, capitaine Guisoland), n° 2 (Berne, capitaine Mösehler). Le 20 août arriveront encore deux compagnies des carabiniers, n° 4 (Berne), et une d'Uri.

L'ordre du jour suivant a été lu aux troupes :

ORDRE DU JOUR.

Frères d'armes suisses !

L'école militaire centrale vient d'atteindre son effectif réglementaire par l'entrée au service de deux nouveaux bataillons d'infanterie, de deux compagnies de cavalerie et de deux compagnies de carabiniers; et ainsi commence, par la réunion définitive de toutes les armes, une nouvelle période pour cette école :

Les officiers de l'état-major fédéral, présents à l'école depuis assez longtemps déjà, ainsi que les troupes des armes spéciales et les deux bataillons arrivés les premiers ont tous montré beaucoup de zèle dans les exercices variés de leur service et ont fait preuve, par l'observation de l'ordre et de la discipline, des sentiments patriotiques qui les animent.

Ils saluent avec joie votre arrivée; vous vous joindrez, à coup sûr, avec plaisir à eux pour partager les efforts et les peines attachés, même en temps de paix, au ser-

vice et aux exercices militaires, afin de montrer, à votre tour, votre amour et votre dévouement pour la commune patrie.

Soyez donc les bien-venus sur cette place d'armes fédérale ! Rivalisez tous d'un zèle louable et que la concorde avec vos frères d'armes soit continuellement votre mot de ralliement !

Que le brassard fédéral que vous portez vous rappelle toujours que vous appartenez tous à une même famille ; que ce signe soit votre parure et qu'il réveille en vous le désir de prouver, par votre zèle et votre application dans le service, par votre bon ordre et votre discipline, par vos rapports paisibles avec le bourgeois, que le soldat suisse, pénétré du sentiment de sa mission élevée, ne quitte jamais le chemin de l'honneur et du devoir.

Vive la Confédération !

(Signé.)

Le commandant de l'école militaire centrale,

L^e DENZLER, colonel fédéral.

Thoune, le 16 août 1856.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le Conseil fédéral a nommé comme inspecteurs des réunions de troupes de cette année MM. les colonels Zimmerli pour le camp d'Yverdon, Egloff pour le camp de Frauenfeld et Rilliet de Constant pour l'école centrale à Thoune.

M. le colonel fédéral Audemars (Vaud) a été appelé au commandement de la 1^{re} brigade de la division qui se réunira à Yverdon, en remplacement du colonel Salis, dispensé.

M. le lieut.-col. fédéral Bachofen (Bâle) est appelé comme instructeur à la réunion d'Yverdon.

Les préparatifs se poursuivent activement pour la grande réunion de troupes fédérales qui doit avoir lieu prochainement aux environs d'Yverdon.

Les troupes destinées à y prendre part sont les suivantes :

Une compagnie sapeurs du génie, n° 4 (de Berne), cantonnée à Yverdon du 5 au 9 septembre.

Deux batteries d'artillerie, n° 14 (de Soleure) et 22 (de Vaud, capitaine Carrard), réunies à Bière du 1^{er} au 7 septembre.

Quatre compagnies de dragons, n° 8 (de Solenre), 10 (de Berne), n° 34 et 35 (de Vaud, capitaines Francey et de Cerjat) casernées, les deux premières à Colombier, du 3 au 8 septembre, les deux dernières à Moudon, du 3 au 9.

Quatre compagnies de carabiniers, n° 8 et 10 (de Vaud, capitaines Tapis et Bornand), n° 14 (de Neuchâtel) et n° 32 (du Valais). — Les n° 8 et 32 seront réunis à Orbe, les n° 10 et 14 à Ste-Croix, du 7 au 9.

Six bataillons d'infanterie, 2 de Berne, 2 de Vaud (n° 46 et 50, soit 4 et 5 cantonaux, commandants Herminiat et Paschoud), 1 de Fribourg et 1 de Neuchâtel.

Les cadres d'infanterie se réuniront à Yverdon le 3 septembre pour l'école préparatoire jusqu'au 9, jour où commenceront les opérations de la division.

La troupe d'infanterie arrivera le 8 septembre pour compléter les bataillons.

La première réunion de la Société de cavalerie de la Suisse occidentale aura lieu à Yverdon les 28 et 29 août courant.

Berne. — Au nombre des officiers suisses au service étranger qui rentrent actuellement au pays, on cite le colonel Hahn, arrivé récemment à Berne du service de la Grèce. Il était parti pour la guerre de l'indépendance et est parvenu, il y a quelques années, au grade de colonel et d'adjudant du roi de Grèce.

Argovie. — Il est de plus en plus question de l'établissement d'une caserne pour les écoles de pontonniers, à Brugg, lieu le plus approprié, par la proximité des trois grandes rivières de la Suisse, au service des pontonniers. Le Conseil fédéral paraît être disposé à appuyer cette construction par un intérêt annuel dont le chiffre sera fixé plus tard. On sait que le canton d'Argovie possède déjà à Arau une des plus belles casernes de la Suisse.